

Compte-rendu de la réunion de la **Commission environnement et transition écologique** tenue le 23 février 2022 à 9 h, au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville.

Sont présents :  
Mme Nicole Ruel, conseillère déléguée  
M. Francis Allaire, conseiller délégué

Sont également présents :  
Mme Annie Lévesque, directrice  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire  
M. Éric Lépine, responsable de l'environnement  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire  
Mme Christine Ozell, directrice adjointe aux opérations  
Service des travaux publics – départ 9 h 30  
Mme Faye Gravel, contremaître parcs et espaces verts  
Service des travaux publics – départ 9 h 30

---

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Les conseillers délégués de la Commission déclarent la réunion ouverte.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

## **3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 26 JANVIER 2022**

## **4. TABLEAU DE SUIVIS DES DOSSIERS**

## **5. POLITIQUE DE FORESTERIE**

### 5.1 Distinction entre directive interne et politique

Les membres s'entendent pour dire qu'il s'agira plutôt d'une directive interne.

En résumé, 350 arbres ont été replantés à Blainville par le Service des travaux publics au courant de l'année. Ces arbres sont principalement en remplacement de certaines essences d'arbres atteints de maladie qui ont dû être abattus : frênes et érables de Norvège.

## **6. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

### 6.1 Comité

Un comité sera formé sur lequel siègeront la Mairesse Mme Liza Poulin, les conseillers municipaux Mme Nicole Ruel et M. Francis Allaire, M. Yannick Proulx, conseiller principal à la direction générale, M. Éric Lépine, responsable de l'environnement au niveau du Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire, une représentante de la Commission jeunesse, ainsi que des citoyens qui seront sélectionnés.

### 6.2 Mandat externe

Un mandat externe, public ou par invitation, est souhaitable pour voir au bon déroulement du projet.

### 6.3 Distinction entre plan de transition écologique et politique environnementale

Les membres discutent de ce point.

**7. CONTINUER LES EFFORTS DE RÉDUCTION DES GES DE LA VILLE**

**7.1 Consultation des documents existants**

Un retour est effectué sur les documents existants et sur les gestes posés depuis les dernières années afin de contrer les émissions de gaz à effet de serre (GES).

**8. PROTECTION DES MILIEUX NATURELS**

**8.1 Présentation de l'ensemble des milieux naturels et leur statut de protection**

Les différentes mesures de protection des milieux naturels en vigueur sur le territoire de la Ville de Blainville sont présentées aux membres.

**9. PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION**

Le mardi 29 mars 2022 à 9 h.

**10. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est unanimement résolu de lever la rencontre à 11 h 03.

La conseillère déléguée,

  
NICOLE RUEL

Le conseiller délégué,

  
FRANCIS ALLAIRE